

**Procès-verbal du conseil d'établissement extraordinaire
École Eurêka**

Procès-verbal du conseil d'établissement extraordinaire de l'école Eurêka, 220, rue Yvan-Duquette, Granby, le jeudi 21 mai 2020 à 19h00.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction, madame Lysanne Legault, accueille les membres en ligne par TEAMS, constate le quorum et ouvre la séance à 19h00.

Étaient présents :

Messieurs :

Robin Massé	Parent substitut
Manuel Paços	Enseignant
Patrick Vaillancourt	Parent

Mesdames :

Manon Arsenault	Technicienne au service de garde
Hélène Auclair	Personnel de soutien
Julie Bourdon	Représentante de la communauté
Stéfanny Doyon	Parent
Isabelle Giard	Enseignante
Maryse Mailloux	Enseignante
Jo-Annie Marcotte	Parent
Carole Roy	Orthopédagogue

formant **QUORUM**

Participaient également : Lysanne Legault, directrice

Étaient absents :

Nathalie Côté	Parent
Lisanne Gendron-Lecours	Parent
Pascal Rameux	Parent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

09CÉ1920-041

Il est proposé par madame Carole Roy et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté avec les ajouts suivants au point 15. Affaires diverses

- Sortie sportive 6^e année
- Suivi budgétaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MERCREDI 5 FÉVRIER 2020

09CÉ1920-042

Il est proposé par monsieur Manuel Paços et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt d'adopter le procès-verbal du 5 février 2020 de l'école Eurêka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public.

5. **APPROBATION DE LA GRILLE MATIÈRE POUR 2020-2021**

À la suite des demandes des membres du CÉ de l'année dernière concernant l'art dramatique et les choix s'offrant à nous pour autre chose, des discussions ont débuté en cours d'année concernant la grille-matières de l'école Eurêka. Étant donné la situation actuelle et l'arrêt des rencontres depuis le début du mois de mars, il y aura statu quo pour la grille-matières pour l'année scolaire 20-21. Les discussions reprendront graduellement l'an prochain pour changement l'année suivante, s'il y a lieu. De plus, l'an prochain l'école sera à pleine capacité avec 21 groupes donc pas beaucoup de marge de manœuvre pour des locaux pour les spécialistes.

09CÉ1920-043

Il est proposé par monsieur Robin Massé et appuyé par madame Isabelle Giard d'adopter la grille-matière de l'école Eurêka pour 20-21 telle que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **APPROBATION DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE 2020-2021**

Des explications sont données par madame Lysanne Legault concernant l'horaire de l'école. Étant donné que des changements d'horaire ont eu lieu pour l'année en cours à la suite de l'ajout de 5 minutes à chacune de nos récréations, nous conserverons le même horaire pour la prochaine année.

09CÉ1920-044

Il est proposé par madame Jo-Annie Marcotte et appuyé par madame Carole Roy d'adopter l'horaire de l'école Eurêka tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **APPROBATION PROGRAMME ANGLAIS INTENSIF 2020-2021**

Pour l'année scolaire 20-21, il y aura, comme présentement 2 groupes de 6^e année, donc nous conserverons la même formule qu'actuellement, alternance de 10 jours français / 10 jours anglais.

09CÉ1920-045

Il est proposé par monsieur Manuel Paços et appuyé par madame Stéfanny Doyon d'adopter le programme d'anglais intensif de l'école Eurêka tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **ADOPTION DU SONDAGE AUX PARENTS POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2020-2021**

Madame Lysanne Legault présente le sondage qui sera envoyé aux parents concernant la campagne de financement pour l'année scolaire 20-21. Ce sondage fait suite aux insatisfactions et aux commentaires reçus concernant la campagne de financement des dernières années. Quelques questions sont posées pour sonder les préférences des gens pour la prochaine campagne de financement.

09CÉ1920-046

Il est proposé par madame Stéfanny Doyon et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt d'adopter le sondage aux parents concernant la campagne de financement de l'école Eurêka pour l'année scolaire 20-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **ORGANISATION ET APPROBATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SDG 19-20 (JUIN) ET 2020-2021**

La fermeture du SDG pour les journées pédagogiques du 25-26 juin est proposée. Le ratio un adulte par groupe de 15, groupes qui ne peuvent pas se mélanger, groupes qui devront être en classe en compagnie des enseignants qui font le ménage et vident la classe, coût d'ouverture du SDG qui ne serait pas couvert par la fréquentation d'élèves dû aux élèves qui ne peuvent pas se mêler, ménage et organisation pour le camp de jour qui arrive la semaine suivante, faible participation actuelle. Pour toutes ces raisons, il est suggéré de ne pas ouvrir le service de garde.

09CÉ1920-047

Il est proposé par monsieur Robin Massé et appuyé par monsieur Manuel Paços de ne pas ouvrir le service de garde lors des journées pédagogiques du 25-26 juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **APPROBATION DES PRINCIPES DE FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 20-21 ET ENVOI DES LISTES**

Madame Lysanne Legault présente un document des règles et politiques concernant les frais chargés aux parents et la façon de payer ces frais. C'est une nouvelle façon de rassembler toutes ces informations à un seul endroit. C'est une nouvelle façon d'encadrer les frais chargés aux parents pour tenter d'uniformiser le plus possible.

09CÉ1920-048

Il est proposé par monsieur Manuel Paços et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt d'adopter le nouveau document où sont inscrits les grands principes reliés au coût facturé aux parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. **NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CONSULTATION POUR 2020-2021)**

Explication de la composition d'un CÉ. On garde le statut quo. Éventuellement les règles pourraient changer selon la nouvelle Loi 40.

09CÉ1920-049

Il est proposé par madame Jo-Annie Marcotte et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt d'adopter la composition du CÉ de l'école Eurêka pour le début de l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. **DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020-2021**

L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 à 19h. La rencontre de parents aura lieu pour certains niveaux immédiatement avant l'assemblée générale annuelle.

09CÉ1920-050

Il est proposé par madame Isabelle Giard et appuyé par monsieur Robin Massé d'adopter la date de l'assemblée annuelle telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE 2020-2021

Cette année, dû à la situation actuelle, il n'y aura pas de journée d'accueil des futurs élèves de la maternelle en juin comme à l'habitude. L'école ne peut pas accueillir de visiteur, il est donc impossible de tenir une telle journée. Les parents recevront les différentes informations mais cette année ce sera d'une façon différente. Les détails concernant l'entrée progressive se confirmeront sous peu.

09CÉ1920-049

Il est proposé par madame Isabelle Giard et appuyé par monsieur Robin Massé d'adopter la nouvelle façon de faire concernant nos futurs élèves de maternelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. VIE DE L'ÉCOLE

Madame Isabelle Giard explique que depuis le retour à l'école de mai, les élèves s'adaptent beaucoup mieux que l'on pouvait s'y attendre. Le lavage des mains prend beaucoup de place, mais tout se déroule très bien, nous en sommes très contents.

15. AFFAIRES DIVERSES**Activités des élèves de 6^e année**

Monsieur Manuel explique que les élèves de 6^e année pourront bénéficier d'une activité gratuite de « Frisbee Golf » sur les terrains du Mont Sacré-Cœur avec l'enseignant d'éducation physique et les enseignants de 6^e année. La demande est faite au CÉ pour avoir l'autorisation de traverser le boulevard Pierre-Laporte. Tous les membres du CÉ sont enthousiastes de cette belle idée. Les dates possibles sont les premier, 4, 16 et 19 juin.

09CÉ1920-050

Il est proposé par madame Stéfanny Doyon et appuyé par madame Maryse Mailloux d'adopter cette sortie pour les élèves de 6^e année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi budgétaire

Madame Lysanne Legault explique qu'étant donné la situation actuelle, les dépenses ne sont plus permises sauf exception, avec accord de la direction. Un déficit est prévu en lien avec le manque de revenus, mais les détails sont à suivre en lien avec les consignes ministérielles.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

09CÉ1920-051

Il est proposé par madame Carole Roy et appuyé par madame Hélène Auclair que la séance soit levée à 20h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ